



24^{ème} Session DU GROUPE DE TRAVAIL de
L'Examen Périodique Universel

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL RELATIF A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA SIERRA
LEONE

(Genève le 27 janvier 2016)

-----@-----

DECLARATION DU BENIN

-----@-----

Monsieur le Président,

La délégation du Bénin souhaite la bienvenue à la délégation de la Sierra Leone, et la félicite pour la présentation de son Rapport National.

Elle note avec satisfaction les nouvelles mesures prises par le Gouvernement pour lutter contre les mutilations génitales féminines, et salue la conclusion de l'Accord avec les Chefs traditionnels en vue d'interdire l'initiation des jeunes Filles de moins de 18 ans.

Elle salue les avancées positives en matière de Droits de l'Homme, notamment la mise en œuvre de la première et de la deuxième Stratégie de réforme de la Justice et des plans d'investissement s'y rapportant.

Elle félicite la Sierra Leone pour la gestion de la crise engendrée par le virus "Ebola".

Elle apprécie les efforts déployés par le Gouvernement de la Sierra Leone en matière de traitement des causes de la mortalité maternelle, à travers le lancement en 2010, de la campagne visant à accélérer la réduction de la mortalité maternelle.

Elle encourage la Sierra Leone à poursuivre le processus de ratification de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées.

Aussi, recommande t-elle la ratification par la Sierra Leone de :

- la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide ;
- les Conventions n°s 169 et 189 de l'OIT ; et
- du Deuxième Protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à aboutir la Peine de Mort.

Enfin, la délégation du Bénin souhaite plein succès à la Sierra Leone.

Je vous remercie.